**Compte-rendu du CA du 12 mai**

*NB : mise en forme de la prise de note collaborative par Thomas Alam.*

*Photos prises des diapositives non communiquées par Maryvonne Prévot.*

*On conserve également certaines notes préparatoires sous forme d’encadré.*

*CR forcément incomplet, comportant des réécritures et des notes persos.*

Rollet: CA commence plus tôt pour tenir dans des temps raisonnables. rappel l'ODJ. "ensemble de dossiers sur la formation"...

**Informations du Président:**

Un nouveau recteur délégué à l'ESRI a été nommé (Thierry Paul qui selon Bordet connaît déjà bien l'environnement local en matière d'ESR... et comme ancien VP à la formation d'Aix Marseille... pourrait aider l’udl, selon Bordet, dans les négociations pour combler les différences de SCSP/ AIx marseille)

Organisation du mois des personnels à partir du 6 juin. Communication prochainement.

(clôture le premier juillet qui se déroulera au PdB; journée banalisée)

Question posée par Thomas Alam sur la mensualisation du paiement des vacataires, attaches prises avec d'autres universités. Décret promis pour septembre pour la mensualisation des vacataires.

Question en CA du 7 avril de Dal sur l'égalité "homme-femme" [terme de Bordet]... on traitera tous « ces » dossiers laïcité, h/F de manière thématique

Nomination des chargés de mission. La liste a été envoyée.

Synthèse des prestations des cabinets de conseil suite à la question d’Alternative[[1]](#footnote-1) - qui a été thématisée. Les livrables n'ont pas été envoyés mais peuvent être mis à disposition.

Bordet demande si Thomas a des observations.

Thomas fait état d'un audit sur la vie étudiante... et se demande si la recension est exhaustive, faisant remarquer que nous n’avons aucun moyen de le savoir.

Dal: question sur les chargés de mission - besoin d'accès aux fiches...

RBordet : les fiches de mission seront mises en ligne demain.

Thomas Alam: il manque des documents préparatoires, en particulier pas de document sur le bilan de la politique d'exonération alors que c’est un sujet que nous avions demandé à mettre à l'ordre du jour. C'est la 2e fois que nous protestons sur le fait de ne découvrir les documents qu'en séance. Cela n'est pas respectueux du dialogue social et de la démocratie universitaire.

Autre point, rappel que l'article 11 de la LPR prévoit la mensualisation des vacataires[[2]](#footnote-2), c’est une question cruciale pour les ATV[[3]](#footnote-3) car cela permet notamment de lisser les revenus et de corréler dans les déclarations de Pôle emploi heures travaillées et rémunération et donc d'éviter les coupures drastiques des ARE.. La solution la plus efficace serait d’envisager un paiement sur service prévisionnel.

**Courrier du 12 avril**

**M. Philippe Rollet, Président du conseil d’administration**

**M. Régis Bordet, Président de l’Université de Lille**

Cc : Mme la Vice-présidente Christel Beaucourt

Mme la Vice-présidente Emmanuelle Jourdan-Chartier

Lille, le 12 avril 2022

**Objet** : demande d’inscription à l’ordre du jour du Conseil d’Administration du 12 mai 2022 des modalités d’exonération relatives aux droits d’inscription différenciés (Bienvenue en France)

Monsieur le Président du conseil, Monsieur le président,

Le président de l’Université a défendu à plusieurs reprises, lors de la campagne de l’automne 2021, l'idée de revoir et d’élargir les possibilités d'exonération de frais d'inscription pour les étudiants soumis aux droits différenciés. Elan collectif, dans la mesure 4 de son engagement 6, estimait que « le dispositif ‘Bienvenue en France’, qui fait reposer sur les universités la responsabilité de décisions essentiellement politiques, [était] peu adapté aux réalités du site lillois, qui accueille un nombre important d’étudiants extracommunautaires aux revenus modestes ».

De leur côté, les élus des listes Alternative à l'EPEX, Unef et FSE & Solidaires se sont toujours opposés à la mise en place de ces droits différenciés. A défaut de leur suppression, ils et elles sont néanmoins favorables à un élargissement des possibilités d'exonération. Or, qu’en est-il aujourd’hui de la promesse électorale du collectif Elan de « s’engager à appliquer les exonérations de frais d’inscription, y compris au-delà de la limite des 10% » (engagement 6, mesure 4), que le président défendait publiquement, et avec volontarisme, lors du congrès du SNPTES du 13 octobre 2021 (« Si pour des raisons sociales il faut dépasser le taux de 10 % d’exonérations, nous le ferons et j’en prendrai la responsabilité », voir dépêche AEF n°660427) ?

Il nous paraît crucial que des décisions sur ce sujet soient prises et communiquées très prochainement afin que les étudiants potentiellement concernés puissent connaître et anticiper le montant de leurs droits d'inscription à la rentrée prochaine, mais aussi pour que les personnels administratifs et enseignants puissent renseigner correctement les étudiants ou futurs étudiants sur les démarches à réaliser.

Nous souhaitons donc que, eu égard au respect des délais et des procédures de l’article A.10 du règlement intérieur de l’EPE (révisé V2.1), ce point soit inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration de l'Université du 12 mai 2022.

Les élus Alternative à l'Epex, Unef et FSE & Solidaires

Thomas Alam, Marie Boichu, Simon Grivet, Maryvonne Prévot, Jérôme Riedi, Benoît Ruckebusch ;

Alyzé Ozturk, Nikolaz Richard-Besche, Michelle Gromada.

Bordet: Réponses Sur les documents, besoin d'une discussion et pas un jeu de ping pong pour que le CA puisse aider.

Sur la politique d’exonération, nous voulions de toute façon mettre ce point à l’odj, mais vous conviendrez que c'est un bilan qui renvoie aussi à la précédente mandature... donc j'ai demandé à EJC de nous contextualiser ce qui est fait, ce que nous proposons...parce que ça relève d'un arrêté de ma part, et pas d'une délibération. ne pas figer la discussion.

Ph Rollet  dit avoir répondu à la question sur l'envoi des docs, les documents viendront...

**Procès verbal:**

propositions de modif par Zacharie Sadek (p8, ) il s'abtiendra sur ce vote. sur le 1er cycle, abence de contrepartie du contrat de site, garantie que la SCSP permette de mettre en oeuvre le projet.

p9: s'interroge sur la coopération avec d'autres sites. amiens, Ulco; Valenciennes

p30: rappel d'un processus de refondation, GT pour repenser la fondation de l'univ de Lille. reformulation de forme

p34: il note les avancées mais s'abstiendra sur institut Huawai

p36: 14 mars, jour de levée de port du masque, n'a pas vu de circulaire du mesri.

pas de modif.

Nombre de présents ou représentés : 40
Suffrages exprimés : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstention ou NPPPV : 7

**2. projet de la FSJPS**

Arrivée en retard de JG Contamin mais à temps pour son intervention.

NB : Alternative à l’EPEX a eu accès au document de présentation en interpellant les élus du Conseil de la FSJPS. LE document n’a été communiqué qu’un ou deux jours avant.

Bordet : point de contexte: cette présentation est statutaire. présentation des nvs directeurs de composante - intérêt d'avoir une vision des stratégies, nous le faisons, nous en CODIR. chaque semaine il y a une présentation... nous aurons 2 nouvelles présentations en perspective. 7 juin, FST et de l'IUT nouvelle formule. Présentations à la rentrée au CA.

JG contamin (20 min). Comme l'a dit Régis.... présenter une stratégie sans état des lieux n'a pas de sens. présentation particulière car je ne suis pas nouveau, je suis renouvelé. pour 5 ans, mais j'ai choisi de ne faire un mandat que de 2 ans (en même temps que renouvellement des élus étudiants). besoin de renouvellement périodique. besoin d'une continuité avec l'EPE.

Position particulière parmi les doyens. Les doyens sont élus par les conseils de faculté

35 pour, 3 blancs, 1 contre (NDLR : unique candidat) - je suis aussi directeur du campus. Avec l'EPE, on est membre du CODIR... et donc on participe à la gouvernance de l'université alors que je n'ai pas de légitimité, pas de mandat (avant on était membre d'un CODIR élargi). Propositions sont faites par le CODIR, ça pose pb. quand pas favorable à la défense des intérêts de la composante.

Quand je défends la composante, je défends l'équité. (excellente introduction) car on est sous-doté.

diagnostic de la situation:

    rare composante intra-muros dans un quartier pop. on peut avoir une utilité / quartier

    124 Enseignants titulaires, 814 enseignants vacataires, 89  biatss mais on a déjà des tâches importantes que les autres composantes auront bientôt

    vocation généraliste. une offre complète. 18 DU ; 6 préparations aux concours.

    approche par compétnces mais seulement quand c'est pertinent...

    développement de l'EAD

    La LAS on s'en passe, la PASS on s'en lasse?

    24000 candidatures sur parcoursup

    20000 candidatures en master 1 pour 1000

    Réussite : 11ème faculté de droit de France (l'Université est 44ème)

    fort développement de l'alternance et de la FC.

    service R Pro interne qui gère déjà les stages (subsidiarité); clinique juridique au service des habitants du quartier

    Forte mobilité internationale

    Commission vie étudiante

    assesseur conditions de travail (1 EC, 1 BIATSS)

    3 labos à titre principal et deux labos à titre secondaire

Difficultés: bcp de turn over. composante victime de son succès (augmentation du nombre d'étudiants sur 10 ans, augmentation de 5% en 10 ans, 15 % en master).... solution trouvée: de + en + de personnels sur ressources propres en lien avec FC et alternance (mais pb d'attractivité sur ces postes)

pas de volonté d'utiliser les ressources propres pour recruter des enseignants

124 enseignants titulaires (il y a 10 ans). pas d'évolution donc !

1 enseignant pour 55,5 étudiants (il y a 10 ans, 41 étu/enseignant). .... on demandera des postes au fil de l'eau

Gestion du campus en interne. Les personnels techniques sont sous tension

Usage des locaux sous tension

dans un contexte local directement concurrentiel ("institution qui usurpe le terme d'université")

Dans les faits, existe des inégalités au sein de l'UDL.... par rapport à ce qui se passe ailleurs (même si le fond du pb reste national)

Poursuivre l'aide aux enseignants et personnels administratifs et techniques.

collègues enseignants sont proches du burn out ou qui préfèrent partir ailleurs (comment les retenir?)

souhaite le départ de l'IAE pour rationalier usage des locaux.

adapter les statuts de l'EPE à ceux de la faculté... (et réciproquement). place plus importante des élus étudiants.

mieux faire circuler l'information au sein de la composante

Rollet remercie pour la présentation pleine d'humour

Dal: merci pour présentation à la "JG". RIM LAB n'existe plus... parenthèse d'actualisation

SERVIR se réjouit des présentations qui sont faites. intéressant d'avoir ces présentations par toutes les composantes, y compris pour les établissements composantes de l'EPE

si chaque composante expose sa stratégie, celle-ci est censée s'insérer dans une stratégie globale d'établissement. quid si stratégie orthogonale?

Bordet: on touche du doigt l'installation politique de l'EPE. ça a un peu été une découverte des dir de composantes. EPE doit s'enrichir des stratégies de composante et vice et versa. on a signé le contrat quinquennal d'établissement. cette stratégie n'a pas été construite avec les composantes de manière directe. composantes pas encre structurées toutes comme aujourd'hui. tout le travail d'un codir hebdomadaire qui permet de travailler de concert. on voit bien que JGC a intégré un grand projet autour des inégalités. stratégie de l'établissement aussi. hybridation des stratégies donc.

exposé de l'ENSAPL et ESJ en CODIR

Zacharie: merci m. le doyen. besoin de faire un seuil plancher pour  l'encadrement.

Question de Zaccharie Sadek : sur la LAS; Question sur l'EAD aussi (retour d'enquête); question sur le nombre de master/nombre de Licence 3. Remarque sur le taux d'encadrement (Contamin renvoie à une étude comparative réalisée par l'udl : Lille moins bien encadrée. Ce sous-encadrement n'est valable que sur les secteurs SHS et Droit et Sciences juridique et politique (Droit éco gestion).

Contamin s'énerve: c'est indécent d'avoir une remarque comme ça.

Rollet : important aujour'dhui  y a débat

Contamin: non, il n’y a pas débat !

Rollet: y a forcément un débat, m. vous répondez maintenant.

Contamin: ça fait 4 ans, qu'on tourne autour du pot discutant la pertinence des indicateurs que l’on produit, là on a des chiffres de l'université !

le sous-encadrement est chronique et sectoriel  (spécialement en SHS) polémique sur ce point. Le MESRI a imposé une égalité M1/M2, il reste des places en droit mais pas forcément à Lille.

pb/master: le ministère nous a imposé une sélection en M1. Importance d'une plateforme nationale, pas sûr que ce soit nécessaire de créer un nv parcoursup

EAD/ ce sont des remontées particulières. sinon on n'aurait pas encore plus de demandes. Possibilité de choisir de l'hybride

LASS et PASS: pb on n'est pas les paillassons de la fac de santé. pas envie de bloquer des passages en 2e année car mauvaises notes en droit. Pas de respect de nos calendriers. Nos étudiants de LASS avec covid ont perdu bénéfice du concours. la personne qui gère ça nous prend pour des paillassons. On a voté une motion à l'unanimité en conseil de fac. disant qu'on se réservait le droit de fermer la LASS si l’attitude ne changeait pas.

L’EPE a choisi des règles qui contraignent la représentation des élus étudiants.

Mais vraiment, ne pas m'attaquer sur l'encadrement, je ne le supporte pas, car derrière ce sont des collègues !

Rollet: intervient. ce sont des questions importantes. besoin d'échanges / encadrement.... on n'est pas ici dans cet exercice là.

Sadek: volonté de souligner qu'il y avait des pb ailleurs qui sont masqués statistiquement dans des blocs.

contamin: si on nous donne des moyens équitables, pas de souci pour la subsidiarité. ailleurs, c'est au doyen et conseil de fac de mieux répartir. l'université doit être politique. souci dans la fusion, différence d'encadrement dans les différentes univ. or fusion ne s'est pas accompagnée d'une correction (0 postes / austérité). on a appris les créations de postes avant la fusion. on a perdu 20 postes... parce que Lille 2 avait été économe.

Bordet: votre échange, faut le voir de manière positive. Nous sommes bien dans l'univ de lille car 2 anciennes composantes de l'uL2 s'écharpent. Aujourd'hui la situation est assez claire. la métrologie, indicateurs utilisés pour définir encadrement peuvent être affinés. Mais nous avons certaines composantes qui sont en dessous de la moyenne de l'univ, 5 composantes sont + sous-encadrées que les autres (FSJPS en tête, humanités, LCS, FASEST....). dans une univ qui est sous-encadrée/ moyenne nationale. LE contexte budgétaire est difficile car la masse salariale dérive qu'on le veuille ou non. j'ai qqes idées  pour enclencher rééquilibrage. Besoin d'une forme de concorde au sein de l'UDL. pas de réussite si nous n'avons pas face à nous la réalité des situations et si chacun fait un repli égoïste. si dans les composantes, pas de travail stratégique pour regarder en face les différences entre département.

Contamin: dernier point: mettre un poste chez nous n'est pas un coût mais un investissement. (phrase qu’il dit souvent)

*Notes de travai*l

(pas dispo le 9/5 - 2 documents PPT obtenus par Thomas)

NB: s'inscrit dans démarche présentée dans un ppt «Vers TOA » (transformation de l’organisation administrative)

obscure démarche managériale remplie de mots creux (et d'humour facile), mais dont on imagine les conséquences pénibles.

Proposition de chantiers en RH et AF - CODIR  8 avril 2022 (élaboré par DGSA, projets transversaux)

RH: 6 *composantes pilotes* désignées par la Direction de l’université (FSJPS, FST, Humanités, INSPE, Polytech et UFR3S) --POURQUOI CELLES-LA?

4 chantiers: 1) gestion des vacataires et contrats étudiants, 2) gestion des vacataires d'enseignement, 3) Actes de gestion individuelle biatss - eec, 4) recrutements temporaires - suppléances

    Aff financières: "Aujourd’hui, les composantes assurent (déjà ou en partie) les activités de l’organisation cible présentée, il n’y a donc **pas de transfert d’activités mais plutôt une montée en compétences techniques**. Il s’agit d’un enjeu d’optimisation et de fluidité des processus" [ça rassure :)]

    2nd doc présenté par JG Contamin, doyen FSJPS le 29 avril 2022 en CODIR.

    NB: 163 enseignants (1 pour 24 étudiants): 75% de titulaires, 39 non titulaires (dont 21,5 ATER, 7 CDD, 3 CDI)

    814 enseignants vacataires, 89 Biatss

    9184 étudiants

    17 DU, 7 prépa... --> *formations qui n'entrent pas dans le taux d'encadrement.*

    mobilités sortantes: + 150% entre  2016 et 2021-22 (-312 mobilités étud, 45 stages)

    idem mobilités entrantes: +145% = de 40 à 95 (offre élargie de cours en anglais)

•Une forte augmentation du nombre d’étudiants depuis dix ans

•Qui pèse sur le personnel administratif

•Qui pèse sur le personnel enseignant

•Qui pèse sur le personnel technique

•Qui pèse sur l’usage des locaux

•Dans un contexte local directement concurrentiel

**En matière de personnel :**

•Obtenir une répartition plus équitable des ressources humaines au sein de l’Université, condition sine qua non pour tout le reste (y compris l’épanouissement de la recherche). A défaut d’obtenir des baisses de CAL...

•Obtenir une reconnaissance équitable du travail des personnels des composantes particulièrement sous-encadrées (promotion, prise en compte du travail en plus)

•Mettre en place des dispositifs d’aide aux enseignants et aux personnels administratifs et techniques

•Améliorer la qualité de l’accueil sur le Campus

•Travailler à donner aux nouveaux personnels l’envie de s’intégrer durablement, notamment en créant plus de convivialité et en améliorant la circulation d’informations

**3.  Formations**

Aucun document préparatoire ne nous a été transmis

RB : questions stratégiques.

Présentation des grands enjeux et focus sur les 2 appels à projets en cours sur lesquels je souhaite avoir un retour du CA. On veut vos idées sur 2 points: 1er cycle et formation continue

**[En gros attend de nous qu'on envoie une contribution ("démarche participative " dixit Bordet en particulier sur l'AAP d'Excellence (premier cycle en particulier) présentation à 3 voix: des photos sont prises par Maryvonne (redonner une autre place aux stages (comme moyen de valider des compétences... (et de faire baisser le nombre d'heures de cours..., notes perso de Maryvonne :))**

**Préparer l'accréditation (très en amont dixit Maryvonne). Grande augmentation constatée du nombre d'heures complémentaires].**

Présentations à 3 voix Christelle Beaucourt, Ester D et Corine (formation pro et apprentissage). Christelle B en rajoute sur la démarche "participative" pour le pilotage de l'offre de formation.

Bordet (toujours) : On ne veut pas enfermer le débat... Il n'y a pas de document écrit déjà rédigé. Souhaite que le CA puisse s'exprimer sur d'autres enjeux auxquels il n'aurait pas pensé.

N'hésitez pas à faire des réponses individuelles ou collectives sur les AAP . Nous testons cette démarche participative.

Christelle beaucourt, VP formation.

démarche en cours de la stratégie formation. nous "découvrons" ...on  interroge les doyens, services sur les outils pour piloter offre de formation avec des intentions

6 points:

construire de manière participative un pilotage de l'odf

favoriser la poursuite d'études

Proposer une offre attractive ouverte au territoire et à l'international

Encourager l'innovation et la transformation pédagogique

(en lien avec Jean-François ... [Bodart] "la communauté est d'accord")

"développer l'alternance sous toutes ses formes" -- l'expérience étudiante, donner une autre place au stage, projet, expérience étudiante, pour valider un certain nombre de compétences...

veiller à un meilleur adossement des formations à la recherche

2 axes importants:

pilotage renouvelé, transparent et participatif de la politique de formation (simplifier les procédures et donner plus de marges de manœuvre aux composantes)

Se donner le temps de préparer l'accréditation pour que les besoins des étudiant-e-s, la pratique soient au centre... accréditation en 24-25.

Démarche participative (avec les composantes, le codir, la CFVU, les étudiants, via une analyse des heures complémentaires)

Appel à projet "ExcellenceS" la voix est à E. Dehoux

On parle du premier cycle. 55000 étudiants. Actions diverses pour les accueillir à l'université via des dispositifs nationaux ou régionaux). Mais le nombre d'étudiants touchés est assez réduit. Aurait constaté que des formations dépassent le nombre d'heure globale légale d'enseignement (2000H au lieu de 1500)

BCC:  le bloc est parfois bloquant

transversalité. laisser plus de place au disciplinaire?

mode transmissif ne fonctionne plus vraiment avec nos étudiants....

benchmark/ taux de réussite avec Aix Marseille. la valeur ajoutée... on ne peut tout envoyer valser **[typiquement ce genre de données aurait dû nous être donné en amont**]

AAP ANR excellenceS - enveloppe de 800 M euros... minimum 5M euros.... date de levée 21/10/2022

Attentes: verbiage creux

3 premières pistes:

améliorer la transition lycée/université pour une meilleure intégration en première année

on pourra dire qu'on fait déjà plein de choses. bilan à faire.

+ contrainte de calendrier.

Piste 2: plus de place à « l'expérience étudiante ».

dans le cadre de l'UEPE.... mieux valoriser l'engagement étudiant. valoriser les initiatives des étudiants dans une

« service learning »... on en fait déjà

Piste 3 : mieux intégrer les défis des transitions globales dans les formations dans le cadre de blocs interdisciplinaires

Développer nos interdisciplinarités dans nos formations. pédagogie « par projet », pédagogie « par problème ».

**[Vous noterez qu'il n'est nulle part question de l'amélioration du taux d'encadrement...]**

Autre appel à projet présenté par la VP insertion pro

Développer ses ressources propres

Appel à projet ressources  - accélération des stratégies de développement

évolution des recettes de ressources propres - recettes de la formation professionnelle (ça se chiffre en millions d'euros...) - progression, évolution. apprentissage en forte hausse en 2021.... baisse de la FC.... 43% DU/ DIU/AUEC/EPU; 34% contrats de professionnalisation. 13% PRF (plan régional de formation pour les sans emploi, reprise de formation). idem transition pro (6% accompagné par la région). Part dédiée aux formations courtes, sur mesure, qu'on peut proposer aux entreprises... est plus infime. Si on veut répondre à l'AAP ressources, visant à accélérer stratégie de dvt... besoin d'un coup d'accélérateur sur le plus infime (les 4%)

Phase 1 - financement du coût d'entrée pour une montée en compétence des équipes

idée : que l'on devienne de plus en plus autonome....

Phase 2 : abondement financier dégressif dans le temps et en fonction de l'augmentation du niveau de ressources propres (jusqu'à 10 ans)

**[MAIS BORDEL; est-ce qu'elle se rend compte qu'elle est en train d'œuvrer au désengagement de l'Etat / SCSP???]**

dans la réalité je crois qu'il y a une bienveillance, j'ai assisté à un webinaire. le principe à l'issue de ces 10 ans, on fera ce qu'on voudra de ces ressources acquises par la FTLV. pour répondre à cet AAP, faut qu'on travaille sur 2 choses. Faire un diagnostic... partir de l'existant quelles compétences, quels axes stratégiques. certaines composantes proposent déjà des formations aux entreprises, aux élus...

DFCA est, BAIP, Ulink: ingénierie de la formation continue, ingénierie financière

Lilleagora vous connaissez tous, atout = s'appuyer sur des alumni.

Faut qu'on ait quand même une stratégie; il semble déterminant de se positionner sur axes stratégiques de recherche. On a un vivier d'EC très compétents, très expert. on a déjà une expérience, le programme "Exist" qui a 2 ans (formation pluridisciplinaire courte en lien avec monde socioeco... "sourcing" qui serait d'accord pour participer à ces projets.... combien de temps

... dans tous ces AAP, il y a des critères clé... besoin de présenter un dossier crédible , à l'équilibre sur 10 ans. on est aussi obligé de mettre en place une stratégie en RH (objectif que dans 10 ans, on soit autonome...) et donc qu'on s'auto-finance. besoin d'élaborer un calendrier, une feuille de route.

[Elle nous livre une « SWOT analysis »]: forte activité de réseautage, membre d'un certain nombre de clubs d'entreprise... on connaît les besoins du monde socioéco... monde de la santé, le CHU est très en demande d'une montée en compétence (personnels de santé, mais aussi administratifs, service d'appui... ) les CT aussi nous sollicitent déjà. il faudrait déjà être opérationnel !

tout ce ci va se répercuter dans notre modèle éco. derrière ça, faut qu'on travaille notre image , qu'on se différencie. on est vraiment différenciant... on a vraiment une expertise que n'ont pas les autres acteurs du marché

deadline : 15 septembre 2022, 11h (aussi)

enveloppe totale de 200M (une seule vague...)

Alternative demande et obtient une suspension de séance de 15 minutes (Besoin de digérer ce qui a été présenté, les documents ne nous ont pas été communiqués… contrainte de calendrier avec un prochain CA en juin puis soumission des projets qui vont potentiellement . puis reformulé en "dans une démarche constructive de démocratie participative"). Bordet nous a même proposé qu'on s'installe dans son bureau.

Marc Lefranc (Elan): remarques rapides sur 3 points.

arrivée à l'univ en L1 (grande hétérogénéité dans les parcours et les bagages... que chacun puisse s'adapter)

souvent dans les formations... tendance à la focalisation excessive sur une discipline (mieux prendre en compte les services faits dans d'autres composantes... sens de l'interdisciplinarité)

il y a le touche à tout et l’expert capable de discuter avec d'autres experts. manière très facile de faire de l'interdisciplinarité, faire dialoguer les étudiants (« avoir 2 oiseaux avec une pierre »). Dans les Salon étudiant et JPO : chez les parents toujours dilemme avec classe prepa, on parle du parcours recherche... ça fait tilt

Dufour (galil): des questions... vous avez parlé du prjet étudiant et expérience étudiante. comment on répond à sa condition sociale? quand l'étudiant ne peut pas manger ou avoir un logement digne. Des GT sur ce point? sur la dernière présentation... autofinancement, pas d'inquiétude sur le désengagement de l'Etat.

Rollet: vous marquez des points importants

Simon Grivet: on veut poser des questions très précises sur des intevrentions très denses. souligner le monde absurde dans lequel se situe l'université. faire des aap pour la réussite étudiante. absurde. En 1er cycle, on est dans un environnement très concurrentiel (classe prépa, science po), ça nous pose d'énorme pb. ça donne qq pistes... pq pas gratter quelques millions d'euros, mais le coeur du pb, c'est le tx d'encadrement. les étudiants de mathiot et peyrat réussissent car fort taux d'encadrement (20 en conf de méthode), moyens financiers importants. ne pas masquer ces inégalités fondamentales. des td de 45-50 à la LCS... ! je suis prêt à collaborer. à défaut de la moindre avancée sur le taux d'encadrmeent, réflexion sur des licences bi-disciplinaires. soyons honnête disons les choses comme elles sont.

Mathiot commente en off (18, même 15 en conférence de méthode). [Se moque ouvertement avec mépris].

Rollet: y a des points importants à traiter. la stratégie et les AAP

Georgette Dal: merci pour ces présentations. je souscris à la remarque faite. répondre à des aap pour des missions de base de l'université…

G Dal dit aussi que ces réponses aux AAP sont une "vieille" pratique (dit y avoir répondu en 2008-2009). Interroge Esther Dehoux sur le maintien connexe d'autres dispositifs (PREL). Dehoux confirme que ces dispositifs sont maintenus. Dal s'interroge sur l'originalité des réponses (quelle originalité? quelle différenciation? alors que c'est la base.

) et donc son éligibilité.

DAL toujours 2e AAP: travailler sur des formations courtes. ce ne sont pas celles qui permettent de développer des ressources propres. si on passe de 4 à 8% on ne va pas rouler sur l'or.

Rollet: de toute façon, c'est une première étape. démarche

Hoel (Elan): je  dirai que certes c'est notre travail de former les étudiants, mais si cette offre est disponible, pq ne pas y répondre. démarche intéressante car on décide ensemble. je me rends compte de l'hétérogénéité de nos différentes services et manière dont on aborde les formations. Suivi des programmes ANR; j'en ai vécu 2 : égalité des chances avec Hirsch, par ex. difficulté de ces projets, ils créent bcp d'espoir mais quel suivi quand y a plus d'argent, ça crée de la démobilisation. Je propose qu'on s'intéresse à nos étudiants, génération Z. si on veut les faire réussir, connaitre leurs envies et leurs attentes. sujet de parcoursup, j'ai vécu relation univ-lycée ; bcp de liens avec rectorat. sujet des étudiants salariés, les accompagner dans leur formation. Le stress vécu par les étudiants. autre sujet important (j'ai vécu la réforme de la lass et pass en tant que parent)

Aline stevenoot (Servir): autre chose sur la transition lycée/univ. depuis 15 ans "à vous le sup". je m'interroge sur la méthodo de travail. 15/09/22 à 11h, on est le 12 mai. j'ai cru comprendre qu'il y a des GT, mais je n'ai pas eu d'information. pas assez diffusé depuis janvier pour que nous puissions participer. on a perdu 5 mois de collaboration. (rajouter les passages en conseil).

Mathiot: d'abord, on est ts concernés par cette politique de manque de moyens. cela ne règle pas la question, y compris pour l'IEP. [Mathiot attaque Simon sur son parcours universitaire] nous sommes moins dotés par élèves que la moins bien dotée des composantes d'univ. nous avons la chance de faire payer les élèves en fonction du revenu des parents. depuis 2007 on fait de [la discrimination positive]. mieux gérer l'accueil des élèves... dans les 2 cas si y a de la concurrence c'est pas en notre sein. Catho a créé ESPOL qui taille des croupières. la fameuse génération Z est de moins en moins à l'aise avec des formations de 38h en prépa. préférence pour bi-licence. si on envoie les bons signaux, on va s'en sortir. Academie ESJ ou prépa science po sont très attractifs. on est en coopération. nous n'avons que 200 places chez nous pour 10500 étudiants. aujourd'hui, c'est le privé lucratif qui gagne des places, même pas la catho. et leur cible c'est les étudiants de milieux modestes. devoir commun d'agir ensemble

2e AAP: nous sommes des nains / à un établissement à 4 stations de métro de la place déliot. sont très en avance. ce n'est même pas une question idéologique. les recettes nous permettent d'utiliser les moyens au service des collègues et des étudiants. faut y aller, faut foncer

Gontrand (Elan): ces AAP sont évidemment très utiles par l'argent apporté et par les idées qu'ils apportent. ces compétences transversales pourront être utiles. on a déjà sollicité sur le montage de projet IHu (formation importante). Démarche gagnant gagnant sur des structures dynamiques, ambitieuses. au-delà des millions d'euros, c'est la mise en route d'une démarche qui permet d'irriguer d'autres services.

Laforge: ne pas oublier les collégiens. vous parlez de pol, faut aussi mettre les moyens. les Biatoss. moyens humains et matériels

    Jérome Riedi: je fais la différence entre les gens qui travaillent ces dossiers et la politique ministérielle délétère qui est derrière. pas nouveau (cf CUEPP). un jour la pyramide s'effondre et l'univ doit payer les pots cassés. la question se pose toujours selon moi. si la question ne se pose plus, alors udl doit mettre des objectifs (moyens additionnels, quand cela vaut le coup pour générer de l'énergie par rapport aux ressources). aussi, je voyais sur la diapositive une descente sur les fonds liés à la FC. pour moi, ce ne sont pas des tendances. ce sont des ressources générées, on demande des éléments précis en juin sur le coût complet de ces formations.

**-> Note pour tous : il faut qu'on demande dès la fin du CA la mise à l'OdJ du prochain CA d'une séance de réponses aux questions qu'on voudrait pouvoir poser sur ces 2 appels à projet.  🡪 on ne l’a pas fait, donc on demandera d’ajouter ce point à l’ODJ.**

    Rollet: a plusieurs réactions. AAP Excellence pour insister sur l'importance de lutter contre un phénomène (déterminismes de toutes sortes qui jouent énormément sur les procédures d'orientation et qui n'arrivent pas à casser ces déterminismes. cf.  parcoursup et les choix des boursiers). Une question essentielle qui doit selon Rollet apparaître dans les objectifs.

    Sur la FC (il est président de l'Asso des anciens qui délivre des prix "Lebrun" qui récompensent des étudiants en FC à l'U. QUand on regarde les profils on voit des gens qui avaient des CAP, qui ont fait des VAE, des DAE?, et sortent avec des LPro voire un parcours d'ingénieur. Là dessus il faut être clairs, besoins de réorientation et reconversion pro sont importants AU NIVEAU DES INDIVIDUS et pas seulement du contexte eco. Mission de service public pour répondre aux besoins d'évolution pro des individus. Avoir cela aussi en tête dans les objectifs qui sont donnés.

    Un des pbs dans notre région c'est l'accès à l'ESR, au "véritable ESR"/cf. propos de Mathiot.

   Christine LE CLAINCHE (Elan) : concernant le premier AAP, est-ce qu'on peut expérimenter et est-ce que c'est évalué? Concernant ce qu'ont dit Pierre et Philippe "les élèves veulent de plus en plus de bi-licence et pas en classe prépa mais ce sont les très bons". "ET il y a ceux qui réussissent moins, on peut peut-être aussi s'intéresser à ceux-là". Suggère une année de remise à niveau dans les matières (telles que les maths, français?)

   Dit enfin que l'interdisciplinarité est pratiquée en recherche. Suggère de faire "redescendre" ces pratiques par une "approche par l'objet" autour duquel plusieurs disciplines interviendraient.

   Second AAP dit ne pas comprendre très bien en quoi peuvent consister ces formations courtes. Si on veut aller vite (les collectivités locales c'est quoi leurs besoins? On pourrait partir de ces besoins pour aller un peu plus vite dans la formulation de la réponse.

   BORDET : trouve que ce débat, échanges courtois, constructifs pour la première fois. vaste débat de la réponse aux AAP - nous préférerions que l'argent coule à flot. mais c'est le choix politique nationale. on verra en juin s'il y a un changement de paradigme. 22% de ressources propres à Marseille, nous 17% - c'est la réponse qu'on nous fera quand on demandera des moyens (on en a déjà fait l'expérience). le jury idex-i-site nous a incité à aller sur cet aap en répondant sur le 1er cycle. prise de risque. d'autant que nous n'avons pas répondu aux 2 premiers AAP.

   je note que les 3 enjeux n'ont pas été remis en cause. **[piège classique de la démocratie participative où si on participe au débat, on légitime l'intérêt du truc]**

La FC c'est pas du bénéf, derrière faut faire une analyse cout-bénéfice. si pas de bénéfice, au moment de la décroissance on n'a pas intérêt à pérenniser le système. c'est souvent la pbtique dasn nos organisations que de continuer sans s'interroger après sur la pertinence. C'est toujours la même masse salariale derrière.

Bordet; très heureux du débat entre Simon grivet et Mathiot. tous les 2 vous êtes allés vers des licences nouvelles (type licence CPES en lien avec la recherche, pluridisciplinaire... c'est une piste). y a eu aussi un certain nombre d'éléments sur le stress; je vous le dis publiquement, mais moi je pense qu'il faut s'interroger sur la pertinence de la PASS sous réserve d'organiser très bien des LASS. moins le modèle des 70s-80s on en a chié, faut que ça continue. cela ne fait pas un meilleur médecin. l'accompagnement social, EJC va y venir. méthodo: doyens et directeurs ont été sondés, demande que cela soit aussi discuté en conseil de fac. y a eu des débats au CFVU, un GT, CODIR formation, un questionnaire / étudiants avec Loris Phillipon pour recueillir avis des étudiants. Il y a 2 modalités: 1) la contribution. on est preneur d'une contribution écrite. je pense en particulier sur l'aap excellenceS pour tous, dans qq semaines. on aura un écrit courant juin, fin juin. Dans le même moment il peut y avoir sollicitations des élus, PE... si vous voulez venir regarder l'écriture du projet.

**4. Vie universitaire**

4.1 bilan politique d'exonération (pas de document le 9/5 - d'autant plus incroyable que c'est nous qui avons demandé que ce point figure à l'ordre du jour... courrier du 12 avril 2022 -  )

contextualisation du bilan par EJC/ un levier parmi d'autres pour accompagner étudiants les + fragiles. cela ne concerne pas les établissements composantes. essentiel du travail dépend du crous.

4 leviers FSDIE aide sociale, aides alimentaires et matérielles, accompagnement des publics spécifiques, politique d'exonération.

Taux de boursiers de 36% - élevés parmi les néo-bacheliers. montant de la bourse échelon 7 (5612 euros sur 10 mois). 30% d'étudiants salariés.

Commission sociale : le cadre prévoit un max de 30% du FSDIE consacré au social.

FSDIE sociale : 30% du fsdie

Volonté d'ouvrir plus les aides aux étudiants de Licence.

Maryvonne prend les photos du diaporama. exonération jusqu'à 10% (hors boursiers, exonérés de droit)

2066 dossiers de demande d'exo. accordée à 1966 (100 refus - majorité des cas, ce sont des boursiers=

325 étudiants ont payés les droits d'inscription différenciés:

    7,4% des inscriptions.

-

    une commission avec + d'élus (6 de CFVU et CA).

Thomas : 2 questions.

Pourquoi ces documents n'ont pas été communiqués ? pas de travail de brainstorming prévu pourtant.

Comment avait été produit le chiffre de 7,4% (quel est le dénominateur) ?

EJC: Ce ne sont que les étudiants non-boursiers qui sont considérés dans le chiffre des 10% d'exonérations. Il y a aussi les exonérations automatiques des étudiants de masters et d'autres (programmes d'échanges internationaux, bourses d'ambassades...)

Niko: il était question lors de la campagne de pouvoir passer outre la limite des 10%. Pourquoi ne pas appliquer une politique d'exonération automatique car le problème est la rapidité de la décision de la commission.

Zacharie Sadek : mitigé sur la politique d'exonération. Il y a eu des refus d'étudiants communautaires.  un des sujets apparus: la politique de communication ; + sujet financier, on paie en CB (paiement en 3x sans frais, bcp d'étudiants se sont retrouvés bloqués alors qu'après ils étaient exonérés, usage du chèque, pas clair). dernier sujet: articulation avec les services. élection CA pour les élus qui vont siéger en commission?

Rollet: la réponse... le président l’a donnée tout à l’heure. On a une présentation qui permet de "contextualiser la prise de décision" et Bordet n'a pas transmis car cette politique concerne l'équipe précédente.

Bordet : Pour les étudiants étrangers "riches", le prix est un signal qualité (en gros). Je ne souscris pas du tout à l'idée que nous étions discriminatoires.

Zacharie sadek corrige : c’est BEF qui est discriminatoire

politique d'exonération (déliberation) – Notes de travail

Le président de l’Université a défendu à plusieurs reprises, lors de la campagne de l’automne 2021, l'idée de revoir et d’élargir les possibilités d'exonération de frais d'inscription pour les étudiants soumis aux droits différenciés. Elan collectif, dans la mesure 4 de son engagement 6, estimait que « le dispositif ‘Bienvenue en France’, qui fait reposer sur les universités la responsabilité de décisions essentiellement politiques, [était] peu adapté aux réalités du site lillois, qui accueille un nombre important d’étudiants extracommunautaires aux revenus modestes ».

**La délibération proposée rabat les ambitions.**

en résumé, Article 1 Exonération des droits différenciés

Les dispositions de la délibération CA n° 2019-053 du 25 avril 2019 relative à l’approbation du programme ‘Bienvenue en France’ sont modifiées de la manière suivante :

pour cycle 2: exonération d'office (auparavant pouvaient être exonérés 2 foids déjà) - est-ce que cela vaut pour les redoublants?

cycle 1: pas de limitation mais pas d'automaticité non plus

en gros cela bouge pour redoublants: étudiants peuvent en faire la demande. positif

--> questions: qu’en est-il aujourd’hui de la promesse électorale du collectif Elan de « s’engager à appliquer les exonérations de frais d’inscription, y compris au-delà de la limite des 10% » (engagement 6, mesure 4), que le président défendait publiquement, et avec volontarisme, lors du congrès du SNPTES du 13 octobre 2021 (« Si pour des raisons sociales il faut dépasser le taux de 10 % d’exonérations, nous le ferons et j’en prendrai la responsabilité », voir dépêche AEF n°660427) ?

Système de demande d’exoneration (et pas automatisme) en licence embêtant car des étudiant.e.s ne savent pas, rendu invisible par le site

au delà de cette considération technique

si volonté de dépasser 10% pourquoi pas d’exo d’office

--> **Nous sommes défenseurs du principe constitutionnel de gratuité de l'enseignement et privilégions le caractère automatique de l'exonération (d'où l'intérêt d'avoir accès au bilan) ; à défaut, se donne-t-on les moyens d'atteindre les 10% d'exo?**

convient de renforcer les équipes administratives en charge du suivi de ces dossiers et de démultiplier les réunions de la commission d'exonération (qui doit garantir un certain pluralisme en son sein - élargissement de la composition). or on n'a aucun élément. Comment comptez-vous atteindre ou dépasser le seuil de 10% ( quelles actions en terme de communication.

La politique d’exonération est adoptée à l’unanimité des suffrages exprimés
(délibération n°CA- 2022-016).
Nombre de présents ou représentés : 41
Suffrages exprimés : 41
Pour : 41
Contre : 0
Abstention ou NPPPV : 0

**5. RH**

5.1 additif au dialogue de gestion 2022 --> sur les CPJ (4 en 2021, 2 en 2022). CONTRE. Simon Grivet résume notre opposition au CPJ : C'est une entreprise qui attaque les emplois statutaires, en particulier le corps des MCF, 1) qui développe la **précarité** (pas les mêmes garanties que pour les personnels équivalents statutaires), 2) attaque les libertés académiques (désignation d’un référent scientifique : **superviser et contrôler l’activité** du « professeur junior»), 3) qui crée une rupture d'égalité avec EC sans financement récurrent, 4) qui contourne les instances nationales en matière de recrutement, 5) et qui concurrencent le recrutement d'emplois statutaires (ces recrutements sont sous plafond d'emploi comme nous l'a précisé le représentant du rectorat en mars). On votera CONTRE sans surprise

Bordet : Centrale Lille a obtenu une CPJ sur le secteur santé. attractivité du dispositif, 16 candidatures pour un des CPJ... pas de poste à moustache donc.

Dal on n'est pas des fans non plus. laisse entendre que recrutement standard n'attire pas de talent, difficulté dans les collectifs de travail. et si l'objectif est d'attirer des internationaux, on peut imaginer que les internationaux font monter les enchères en utilisant les CPJ.

Sur la forme : l'additif vient très tardivement. close depuis 9 mai sur Galaxie. COS déjà ficelé. biais lié au choix très large des profils (titre éponyme aux hubs - CNU 1 à 24 - 70 à 73 pour "cultures, sociétés, pratiques en mutation". pas sûr du tout que la procédure voté le 10 mars soit mis sur place avec les labos, DU. agaçant d'être mis devant le fait accompli.

Lefranc (Elan): c'est vrai qu'il y a 2 interrogations. eviter que ces postes deviennent la norme (resserrement des postes statutaires), ressenti des mcf qui voient d'autres devenir profs et leur passer devant eux. Attirer les talents internationaux, c'est la norme internationale. on aurait pu créer des post-doc avant recrutement à la fin. intitulé très large était pertinent/affirmer la stratégie de l'université et attirer les meilleurs candidats possibles

Bordet: d'accord avec vous. surpris que les cpj première vague ne soient pas passés plus tôt au dialogue de gestion mais (à Dal) vous étiez VP RH! Sur la 2e vague, l'attribution a été plus récente. Mais effectivement, la notification des CPJ s'est faite plus tôt en 2021, je suis surpris moi même de devoir rectifier le 12 mai.

on ne va pas refaire le débat du 10 mars. mais il apparaît que les établissements qui ont fait des choix plus spécialisés, vont peut-être se retrouver dans un pb de choix. pas à l'abri de l'existence de mercenaires. avec 15 candidatures sur un profil général on a un choix. on sait que certains appellent les candidats pour être surs que les candidats vont venir avant de mettre sur galaxie. I-site était aussi impliqué. mais on voit que paris 1 qui n'avait pas répondu sur les CPJ, cette fois-ci ont demandé CPJ. Sur la composition, dans la délib du 10 mars, on a mis l'introduction des dir de composantes, on en reparle en codir demain. *En fonction des profils, on verra quelles composantes sont impliquées pour que cela colle au mieux aux profils (sic.)*. Sur les staps, j'ai pas du être assez attentif, les moyens nvs attribués au staps ont été mis sous la forme de projet (on ne savait pas si c'était pérenne ou contractuel, on n'a su qu'au moment de l'arbitrage que c'était soclé).

Dal: décret sortie le 17 déc, donc nous ne pouvions pas être responsable…

Riedi: sur la constitution des COS, on va donc les constituer après coup? Il y a des échos…

Bordet: en séance du codir, un doyen pensait qu'on avait déjà choisi où allaient les candidats... c'est inexact

L’additif au dialogue de gestion 2022 est adopté (délibération n°CA- 2022-017).
Nombre de présents ou représentés : 42
Suffrages exprimés : 39
Pour : 25
Contre : 14
Abstention ou NPPPV : 3

5.2 création du CSA

CSA remplacent CHSCT et CT. création d'un CSA de l'université. élections seront organisées fin 2022. difficultés: on n'a plus que 10 représentants. avec les OS, on a discuté de la possibilité d'avoir des suppléants. il faudra aussi générer de ce CSA l'équivalent d'un CHSCT. ce n'est pas dans le texte, mais relèvera du mode de fonctionnement. en CT: 1 pour, 8 abstentions.  probablement ce vote s'explique par protestation de la transformation en CSA.

Benoit : une autre question, c'est le périmètre du CSA, et quel corps électoral? il n'y a rien et on doit voter sur la création du csa qui est nébuleux

Savina: interrogation sur les électeurs. électeurs côté EPE... ce que conteste en partie la DRH du ministère. on fait valoir le périmètre EPE... car le CSA n'a pas que des questions RH à traiter. courrier envoyé il y a 2 mois (sans réponse). Ensuite, question de l'articulation entre les CSA des établissements composante et l'établissement principal université de lille.

Bordet: après on fait bien des CHSCT conjoints

Sadek: question sur la participation des usagers comme c'était le cas avec le chsct: existence de chsct élargi, par ex sur le handicap. ici, c'est assez flou.

Bordet: sous ma présidence, cela se poursuivra. A la rentrée, on fera même un ct élargi.

abstention (comme en CT) --> intervention explicative de Benoit: périmètre problématique du CSA puisque l'UDL historique n'a plus de PMJ. Corps électoral ? périmètre des décisions ?

La création du comité social d’administration de l’Université de Lille est approuvée
à l’unanimité des suffrages exprimés (délibération n°CA- 2022-018).
Nombre de présents ou représentés : 39
Suffrages exprimés : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstention ou NPPPV : 10

6. en matière institutionnelle (conventions)

6.1 Approbation de la "convention de dévolution I-SITE ULNE " (délib : 9 abstentions)

Attribution de la dotation non-consommable de l'I-Site. Versement trimestriel des intérêts. Evaluation du HCERES.

néanmoins, après l'attribution , cela reste cadré. on peut nous retirer l'argent et ensuite faudra expliquer ce qu'on a fait des crédits. cela viendra vite.

Notes de travail - interroger article 5 -

ce financement revêt un caractère additionnel et en conséquence il n'est pas pris en compte pour le calcul des dotations en emplois et en crédit de fonctionnement récurrents au titre de la charge de service public versées annuellement par le budget général aux établissements publics d'enseignement supérieur à l'université de Lille (ce n'est pas ce que laissait entendre plusieurs notes d'AEF à l'automne...)

8.1: est mentionné un comité des écosystèmes d'enseignement, de recherche, et d'innovation???

[NB: c'est bruno Bonnell, un des députés LREM le moins actif, qui est SG pour l'investissement depuis févr 2022]

6.1 Approbation de la « convention de dévolution I-SITE ULNE »
La « convention de dévolution I-SITE ULNE » est approuvée à l’unanimité des
suffrages exprimés (délibération n°CA- 2022-019).
Nombre de présents ou représentés : 40
Suffrages exprimés : 31
Pour : 31
Contre : 0
Abstention ou NPPPV : 9

6.2 autres conventions

Niko (Unef) et Thomas sont intervenus sur le food truck (redevance de 100 euros annuels) qui participe à la privatisation de l’offre de restauration alors que les RU ferment. Menu régulé (doit offrir panier de repas à partir de 6 euros !)

Thomas est intervenu sur la convention de loc du parc Pierre Mauroy : 30 000 euros, pour 1500 visiteurs et 70 entreprises… le salon a déjà eu lieu (fin mars), on nous demande encore de voter des conventions après coup. Sans avoir pu nous exprimer sur la pertinence. Ne pouvait-on pas organiser l’événement au sein de l’université ?

Savina en convient. Projet date de la mandature précédente [note : mais n’a , sauf erreur, pas été approuvé par le précédent CA].

Notes de travail

convention 2022-081: occupation du domaine public par un food truck - 100 euros annuels de redevance... privatisation de l'offre de restauration universitaire à peu de frais. -> pendant ce temps RU fermés, comme le Forum à Lille 3

convention 2022-083: sur la chaire urbaine - financement I-Site (date fin 2022--> est-elle reconduite)

**Convention 2022-088 - convention de mise à disposition Stade Pierre Mauroy Salon de l'alternance 2022 (en mars, l'événement a déjà eu lieu). 30 000 euros. ne pouvait-on pas organiser l'événement dans l'enceinte de l'université? Notons que le site internet de l'UDL valorise cette action et s'enorgueillit d'avoir rassemblé 1500 visiteurs (20 euros par visiteur), 70 entreprises (avec une beau mur de logos d'entreprises en prime).**

convention 2022-156 convention attributive d'aide européenne 21009084 programme FEDER-FSE NPD 2014-2020: 250 mille euros pour Pépite haut de France (promotion de l'entrepreneuriat)

**convention vie étudiante: dispositif santé psy**... préambule: le PR a annoncé le 21 janvier 2021 la mise en place d'une mesure d'accompagnement psychologique pour les étudiants. Elle permet aux étudiants en situation de mal être du fait de la crise sanitaire de consullter un psychologue agréé par le service de santé universitaire. soit psychologues recrutés à cet effet, soit psychologues libéraux liés par convention avec l'université. article 3. dispositions financières "pour chaqye consultation, l'université rémunère le professionnel à hauteur de 30 euros. sans demander de paiement à l'étudiant (jusqu'à 8 consultations). **QUESTION: le MESRI compense-t-il?**

convention culture: intéressant, 3 conventions portent sur une journée Autopsie des séries médicales (les intervenants sont rémunérés - 250 euros).

conventions recherche

Convention I-SITE GAEL (on remarque que la composition du comité de  pilotage de l'I-SITE correspond à une certain nombre de PE du CA. 3 projets de doctorats financés pour 4 hub et combien de "graduate schools" et en commun avec quel(s) établissements composante. Est-ce que ces projets de doctorants ont un lien avec les projets de CPJ???. Qui est le perdant? (Maryvonne)

convention n°7 et 8 avec ***LFB***biomédicaments - 1000 euros pour 5 de travail pour les experts. (LFB = Garbil)

convention de recherche n°10 avec start up Starckage.

convention e recherche n°13 - soutien financier U Lille et Satt nord.

6.3 RI du SCD

règlement du SCD

Niko (unef) ; Pas de soucis sur le précédent règlement, tout à fait classique, code de l’éduc

Mais une réserve /cet ajout

"le Service Commun de la Documentation intègre et porte en son sein des espaces événementiels qui visent à : • Proposer et mettre en œuvre une **programmation spécifique à l’université autour de l’innovation, en partenariat avec les acteurs du monde socio-économique en Région**, ainsi qu’une programmation spécifique liée à la fonction documentaire du Service Commun de Documentation, • Accueillir une partie de la vie scientifique de l’université, • Accueillir une partie de la vie des partenaires de l’université, notamment les acteurs de l’innovation en Région, • Accueillir une partie de la vie culturelle et institutionnelle de l’université. “

 ne pourrait-on pas isoler le scd des logiques marchandes... Unef vote contre

On a voté pour. (vote 37 pour, 1 contre)

dons audika: demande de C Vincent, spécialiste de la surdité (UMR dirigé par Jurgen sipman? - biomatériaux). Vote pour

motion du collectif servir - demander plus de prime RIPEC 3 pour que les chiffres soient conformes... Dal : l'établissement a reçu une sub notifiée de 667 000 euros... 233 primes possibles... ce qui permettrait de respecter les LDG nationales. permettrait de mettre des primes sur les items qui ne sont pas ciblées par l'université.

Bordet: c'est une trajectoire pluriannuelle et nous avons fait des projections pluriannuelles qui nous amènent à la prudence. prudecne car sru les 600 000 euros qui sont soclés, nous ne les avons pas. besoin d'être prudents pour 2022. contexte d'aujurd'hui montre que la masse salariale nous inquiète (plus d'1 million d'euros pas prévus, nombre d'HC a explosé... ce qui s'explique par l'extension du référentiel qui a eu lieu à l'automne 2021 + observation qu'entre janvier 2020 et 2021. recrutement de biatss pour partie non financés. j'ai demandé à avoir typologie de ces emplois. il faut creuser, ce n'est pas immédiat. postes mis au concours pour campagne d'emploi, au 1er septe 2022, a dépassé les objectifs de la lettre de cadrage. il y a des réhaussements mais rehaussement coute quand même. si on en avait la possibilité, on verra pour 2023. j'entends servir: augmenter les primes sur dossiers équilibrés mais faut encore bosser sur ces critères avec les élus. une vingtaine de supports aussi pour les PRAG PRCE qui mériteraient aussi une prime. Et donc si les sommes n'arrivent pas, cela va nous impacter fortement. nous avons eu hier une réunion sur le cadrage budgétaire dans un établissement qui ne pilote pas ni ses dépenses, ni sa masse salariales. et nous avons des remarques du rectorat qui nous alerte sur ces questions. voilà pq je ne souhaite pas accéder à votre motion. j'espère que dans les prochaines années, nous pourrons accroître les primes RIPEC ... il y a aussi des biatss, le régime indmnitaire (signalé par le SNPTES), nous ne sommes pas au rdv de la progression des primes de biatss, en retard sur les augmentations pour 2027. on reprend tout ça.

Dal: j'entends bien mais on est dans le dispositif LPR... pré-notificaitons ont été reçues donc les notif vont arriver sur l'année budgétaire 2022. donc dire qu'on va s'en servir pour 2023, ça ne marche pas. il y a détournement d'utilisation de cette somme pour l'amélioration de la rémunération des collègues.

Bordet: en tout cas pas détourné pour les frais de bouche de la présidence. 1325 euros de frais de bouche depuis janvier pour la présidence... ce qui va me permettre d'abonder, M Riedi, pour l'antenne de radiocampus.

12 abstentions; 19 contre, 4 pour.

aline stevenoot (Servir): message perso de Clausen, remerciement du gt ri qu'il a trouvé efficace, souligne le caractère exceptionnel de la composition du gt. question sur le point de suivi des engagements faits en séance (par ex sur le critères juridiques, convention). question 2: écho d'une situation délicate au niveau de la VP RH

Bordet: sur le suivi, il faut que mon cabinet me pointe,  on est pris dans un tourbillon. sur le VP RH, êtes-vous surpris? il a eu à gérer des dossiers compliqués. on ne peut pas dire que le CAr du 7 avril se soit bien passé. il a tenu ce qu'il devait tenir. mais après pour des raisons pro et perso, il a souhaité démissionner. C Beaucourt assure l'interim. on cherche un nv VP. forcément quand y a démission, les collègues sollicités ont des raisons pour ne pas accepter, ou craignent les listes concurrentes (servir, alternative). interim de Christelle a sa vertu car bcp de questions RH concernent aussi la formation. faudra trouver à la remplacer. nous sommes en recrutement.

Bordet reconnaît qu’il sait s’inspirer des bonnes idées. j'ai sollicité l'obsrvatoire de déontologie et d'éthique pour avoir des propositions sur la charte éthique / partenariat socio-éco (en citant M Alam au CA de la fondation univ lille).

1. Prestations 2018-21 des cabinets de conseil : 1,2 million d'€), sur l'Isite 600 000.  [↑](#footnote-ref-1)
2. *Article 11*

*I. – Après le troisième alinéa de l’article L. 952-1 du code de l’éducation, il est inséré un alinéa ainsi rédigé : « La rémunération des chargés d’enseignement vacataires et des agents temporaires vacataires est versée* *mensuellement. »*

*II. – Le I entre en vigueur au plus tard le 1er septembre 2022.*

*Réf: Loi no 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021*

*à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l’enseignement supérieur* [↑](#footnote-ref-2)
3. Les agents temporaires vacataires (ATV) doivent être inscrits en vue de la préparation d'un diplôme du troisième cycle de l'enseignement [↑](#footnote-ref-3)